



Brantôme en Périgord, le 6 mars 2024

Le Maire de Brantôme en Périgord

à

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

J'ai l'honneur de vous prier d'assister à la réunion du conseil municipal qui se réunira en session ordinaire le :

Mardi 12 mars 2024 à 20 h 00
à la salle du Dolmen à Brantôme en Périgord

Conformément à l'article L. 2121-12 du code général des collectivités territoriales (CGCT), vous trouverez, jointes à la présente convocation, les notes explicatives de synthèses relatives à l'ordre du jour.

Au titre de l'article L. 2121-13 du CGCT, vous pouvez également consulter en Mairie tous les dossiers afférents à l'ordre du jour.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Monique RATINAUD.

Ordre du jour joint.../...

Réunion du conseil municipal du Mardi 12 mars 2024

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 30 janvier 2024 ;
2. Information sur les décisions prises en vertu des délégations visées à l'article L. 2122-22 du CGCT ;

Affaires budgétaires :

3. Présentation du rapport d'orientations budgétaires 2024 ;
4. Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2023 du budget principal de la commune ;
5. Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2023 du budget annexe du service « Assainissement Collectif » ;
6. Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2023 du budget annexe du service « Vente Energies » ;
7. Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2023 du budget annexe du « Lotissement Lapouge » ;

Participations et tarifications :

8. Remboursement de frais engagés par la communauté de communes Dronne et Belle dans le cadre du projet de valorisation de l'abbaye et du site pour la partie affectée à la commune ;
9. Organisation de la course « BVB » – saison 2024 : convention de partenariat et fixation des tarifs ;
10. Réduction exceptionnelle de la redevance d'occupation du domaine public pour les commerces de la rue Puyjoli au titre de l'année 2024 ;

Commandes publiques :

11. Modifications en cours d'exécution du marché de travaux de construction de l'hôtel de ville ;
12. Modifications en cours d'exécution du marché de travaux de rénovation et d'extension de la salle des fêtes de Sencenac Puy de Fourches ;
13. Report de la délibération 2023/10/122 du 24 octobre 2023 portant attribution du marché de service de la restauration scolaire ;
14. Attribution du marché de service de la restauration scolaire n°2 ;

Ressources humaines :

15. Création d'un poste d'adjoint technique à temps plein à compter du 1er avril 2024 pour le service des écoles ;
16. Création d'un emploi contractuel non permanent de droit privé à 22h dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences ;

17. Création d'un poste appartenant au cadre d'emploi des techniciens à temps plein à compter du 1er juin 2024 pour le service technique ;
18. Création d'un poste d'agent de maîtrise à temps non complet d'une durée de 7 h/hebdomadaires au 1er juillet 2024 suite à promotion interne ;
19. Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe d'une durée de 7 h hebdomadaires au 1er juillet 2024 ;
20. Création de deux emplois non permanents du 01 juillet au 31 août 2023 pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité au sein du service technique ;
21. Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité au sein du service de la police municipale ;

Travaux et acquisition de terrain :

22. Travaux de canalisation des eaux pluviales rue du Bimbillou ;
23. Acquisition de la parcelle B449 sise Puy Foucaud avenue des Martyrs commune déléguée de Brantôme ;

Divers :

24. Motion de soutien aux agriculteurs et au monde rural ;

Informations complémentaires